



Rural Municipality of St. Laurent
Municipalité rurale de Saint-Laurent

CALL FOR TENDER

EXTENDED

Porta-Potty & Garbage Maintenance

The R.M. of St. Laurent is requesting local quotes for the routine cleaning of porta-potties and garbage bins at the following locations:

- Meindl Park on Venice Road South
- Big Tree Park on Sandpiper Road
- Laurentia Beach on Laurentia Road (*no garbage service*)

Quotes must include all cleaning supplies, mileage, and labour, and must be submitted as a fixed-price amount covering the period from May 17, 2026, to September 12, 2026. Payment will be issued by the R.M. on a bi-weekly basis.

All candidates must have access to a vehicle capable of transporting garbage to the Waste Transfer Site when required.

Service providers are required to notify the R.M. if any unit requires repairs, sewage removal, or water replenishment. The R.M. will supply toilet paper, paper towels, hand soap, water, sewage pump-outs, and any necessary unit repairs. The R.M. may prorate the quoted amount if the service period for any or all units is adjusted due to unforeseen circumstances.

Daily service may be required in higher-usage periods throughout the busier months.

Tenders to be received by 4:00 pm, April 24th, 2026.

In-person: 16 St. Laurent Veteran's Memorial Rd

Mail: Box 220, St. Laurent, MB, R0C 2S0

Email: acao@rmstlaurent.com

Fax: 204-646-2705

If you have any questions, please contact the Municipal Office at 204-646-2259.



Rural Municipality of St. Laurent Municipalité rurale de Saint-Laurent

APPEL D'OFFRES

REPORTÉ

Entretien des toilettes portatives et des poubelles

La M.R. de Saint-Laurent sollicite des devis locaux pour le nettoyage régulier des toilettes portatives et des poubelles aux emplacements suivants :

- Parc Meindl sur route Venice sud
- Parc Gros Arbre sur route Sandpiper
- Plage Laurentia sur route Laurentia (*pas de service de collecte des ordures*)

Les devis doivent inclure tous les produits d'entretien, le kilométrage et la main-d'œuvre, et doivent être soumis sous forme de montant forfaitaire couvrant la période du 17 mai 2026 au 12 septembre 2026. Le paiement sera effectué par la M.R. toutes les deux semaines.

Tous les candidats doivent avoir accès à un véhicule capable de transporter les déchets vers le site de transfert des déchets lorsque cela est nécessaire.

Les prestataires de services sont tenus d'informer le M.R. si une unité nécessite des réparations, une évacuation des eaux usées ou un réapprovisionnement en eau. Le M.R. fournira le papier hygiénique, les serviettes en papier, le savon pour les mains, l'eau, le pompage des eaux usées et toutes les réparations nécessaires. Le M.R. peut répartir proportionnellement le montant indiqué si la période de service pour tout ou partie des unités est modifiée en raison de circonstances imprévues.

Un service quotidien peut être nécessaire pendant les périodes de forte affluence au cours des mois les plus chargés.

Les soumissions doivent être reçues avant 16 h, le 24 avril 2026.

En personne : 16, chemin du Mémorial des Vétérans
Par la poste : C.P. 220, St. Laurent, Manitoba, R0C 2S0
Par courriel : acao@rmstlaurent.com
Par télécopieur : 204-646-2705

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 204-646-2259.